

ADDA 32 : De nouveaux projets pour 2017-2018.



ADDA 32 : De nouveaux projets pour 2017-2018.

Photo : Chantal Dejean-Dupèbe, présidente de ADDA 32, et Benoit Rivière, directeur, lors de l'assemblée générale qui s'est tenue au Conseil Départemental.

En avant-première de l'assemblée générale de ADDA 32 du 26 juin (Association départementale pour le développement des arts), sa présidente et Conseillère Départementale, Chantal Dejean-Dupèbe, nous a relaté les activités 2016 et celles à venir pour 2017-2018.

Quel est le rôle de l'association et quels sont ses moyens ?

En priorité il s'agit d'une aide à l'animation des réseaux culturels professionnels ou pas, de sensibiliser un public le plus large possible à l'éducation artistique comme la musique, la danse, le théâtre et le cirque. En souhaitant que celles-ci accompagnent les enfants et leurs parents et autres adultes le plus longtemps possible.

Quant à nos moyens d'abord financiers ils proviennent à hauteur de 70% du Conseil Départemental, et 30% de la DRAC et de certaines intercommunalités. Nos moyens de fonctionnement sont autour du directeur, Benoit Rivière, des permanents, des vacataires et nous avons aussi recours auprès de différentes structures, établissements ou collectivités.

Quels ont été les temps forts 2016 ?

Nous en avons eu plusieurs avec le Printemps de la voix en association avec le compositeur Julien Joubert et son association La musique de Léonie qui sont intervenus auprès de 3 collèges, 5 écoles de musique et 1 chorale, puis avec les rencontres vocales départementales, plus une tournée de Romance sans parole, la belle saison théâtre, dansons les œuvres, le partenariat avec le Cri'Art lors du dispositif Musiques actuelles, l'éducation artistique dont les ateliers pratiques où 264 élèves ont participé. Enfin il y a aussi les outils pédagogiques en danse, les résidences artistiques de territoire ...

Quels sont vos projets 2017-2018 ?

Nous reprenons nos temps forts de la saison précédente. Nous mettrons l'accent sur notre Centre ressources avec une newsletter mensuelle, en faisant évoluer notre site internet avec la création de pages thématiques, en réalisant l'annuaire départemental des lieux de spectacle. Puis nous souhaitons coordonner des groupes de travail départementaux par domaines (programmeurs de saisons, musiques actuelles, diffuseurs de musiques classique ...). Nous reprendrons la journée professionnelles des Compagnies qui j'espère prendra de l'ampleur en regard de notre première édition de mars 2017 laquelle avait réuni une quinzaine de compagnies.

Pour plus de renseignements aller sur <http://www.addagers.fr/>



Les participants à l'assemblée générale.